POINT FORT

«L'industrie automobile a le pouvoir de dicter les conditions de travail dans les mines»

ÉTHIQUE. L'extraction des minerais utiles à la transition énergétique se fait trop souvent au détriment des droits humains. C'est l'un des cas scrutés par Dorothée Baumann-Pauly. Entretien.

Sophie Marenne

La décarbonation de l'économie est en marche. En 2022, les Suisses ont acheté pour la première fois davantage de voitures électriques que diesel, indique l'Office fédéral de la statistique (OFS). Ce mouvement est global, en témoigne les hausses des ventes de ce type de véhicule de 15% en Chine et de 64% aux Etats-Unis, au premier trimestre de l'année, selon PwC. Mais la transition est gourmande en cobalt, lithium ou encore en nickel. Or l'extraction de ces minerais se fait trop souvent au mépris des droits humains. Cette tension entre économie et éthique, dans une industrie minière sous pression et peu surveillée par les gouvernements locaux, est un des cas scrutés par la professeure de management Dorothée Baumann-Pauly. Experte de la responsabilité des entreprises, elle dirige le Geneva Center for Business and Human Rights de l'Université de Genève (Unige).

Avec son équipe, la chercheuse se penche sur les pratiques des entreprises à travers le prisme des droits de l'homme. Le centre collabore ainsi avec des entreprises telles que Nestlé, Trafigura ou encore Microsoft; sans accepter de soutien financier de leur part, pour conserver l'indépendance nécessaire à une éventuelle interpellation sur leurs manquements.

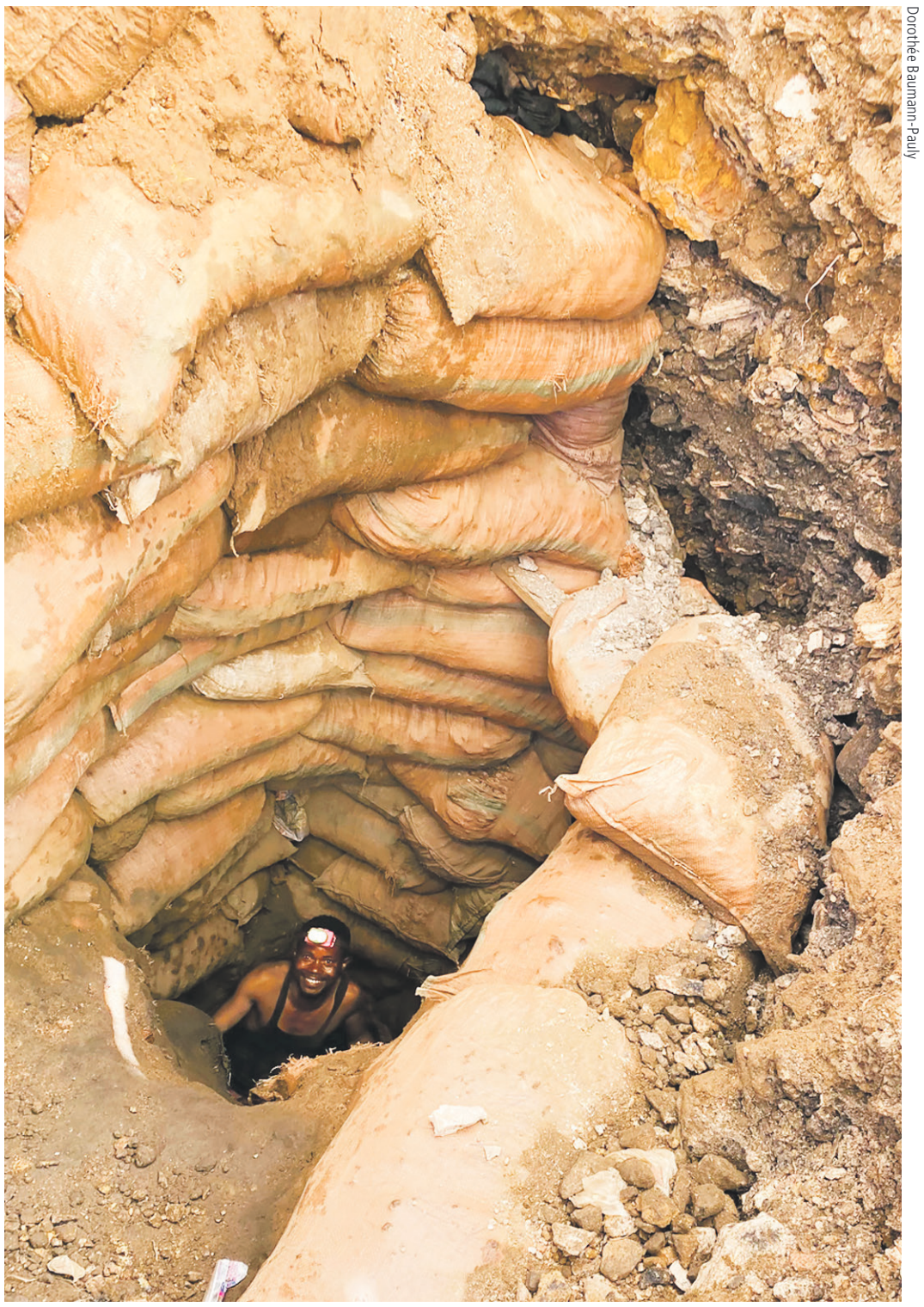

Dorothée Baumann-Pauly

Cobalt. Les deux-tiers de ce minerai sont extraits en République démocratique du Congo. «Conséquence: l'industrie est dépendante d'un pays faible du point de vue de l'Etat de droit», affirme la professeure Dorothée Baumann-Pauly.

■ Jamais les exportations de médicaments vers la Russie réalisée par Roche, Novartis et les autres acteurs du secteur pharma n'ont été aussi élevées qu'en 2022, atteignant plus de 2,1 milliards de francs. Comment interpréter ce montant record, à l'heure où d'autres entreprises ont fait le choix de ne plus faire d'affaires dans le pays depuis son agression de l'Ukraine?

Comme je l'ai déjà dit au début du conflit, en mars 2022, toutes les entreprises étrangères devraient se retirer de Russie. C'est la meilleure décision à prendre, pour de multiples raisons. Mais il existe une série d'exceptions à titre humanitaire. A l'image de Microsoft qui a largement mis fin à ses activités sur le territoire, mais qui fournit les mises à jour nécessaires aux hôpitaux russes, ce qui est essentiel à la survie de la population. Le même raisonnement s'applique aux entreprises pharmaceutiques suisses et aux médicaments qui sauvent des vies.

Cela étant dit, je trouve douteux de profiter de l'appel d'air créé par le départ de concurrents pour engendrer des profits supplémentaires. Rester est une position défendable, mais pas pour élargir votre marché ou lancer de nouveaux produits. Les acteurs privés ont un devoir de solidarité envers le peuple ukrainien.

A noter qu'outre cette solidarité, le secteur privé aura un rôle important à jouer pour stabiliser l'économie régionale post-conflit. Il faut se pencher dès aujourd'hui sur la façon de procéder pour relancer ce marché de façon éthique, à l'aide d'investissements responsables et de politique non-discriminative, à partir d'une ardoise presque vide.

■ Dans l'industrie alimentaire, les comportements ont été très divers vis-à-vis de la Russie: Lindt & Sprüngli s'est complètement retiré de Russie; Mars (Twix, M&M's) et Mondelez (Oreo, Toblerone) continuent comme si de rien n'était; Nestlé aurait réduit sa gamme aux aliments essentiels...

Dans ce secteur, il est encore plus difficile de distinguer ce qui est essentiel de ce qui ne l'est pas. Or, les raisonnements qui ont présidé aux décisions de ces acteurs n'ont pas été très transparents pour les consommateurs. Pourquoi les KitKat ont-ils été retirés, et pas d'autres marques? Les géants du secteur ne se sont fendus que de très peu de justifications, notamment quant au classement de certains produits, telles les barres chocolatées, dans la catégorie «première nécessité». De plus, retirer simplement une part de sa gamme fait largement perdre de sa force au geste symbolique d'un retrait pur et simple.

■ Le milieu des matières premières, en particulier des métaux, est réputé comme ayant un lourd impact environnemental et des conditions de travail difficiles. Comment peut-il faire mieux alors que la pression économique s'accentue, en lien avec la généralisation de la mobilité électrique?

Prenons le cas du cobalt qui a été étudié par le Geneva Center for Business and Human Rights. Le changement climatique implique une accélération du passage à la mobilité électrique, ce qui nécessite une intensification de l'exploitation des minerais de la transition. Or, deux-tiers du cobalt mondial est produit en République démocratique du Congo (RDC) (*ndlr: un pays où la professeure a déjà voyagé deux fois dans le cadre de son travail*). Conséquence: l'industrie est dépendante d'un pays particulièrement faible du point de vue de l'Etat de droit, avec de hauts taux de pauvreté et de corruption.

Malgré cette dépendance, les entreprises situées au sommet de la chaîne d'approvisionnement – les constructeurs automobiles – ont suffisamment de pouvoir pour dicter les conditions de travail jusqu'au dernier maillon. Elles ont donc une responsabilité considérable dans l'examen de toute la chaîne dès l'extraction sur les sites miniers.

Quant aux compagnies automobiles qui jurent ne se fournir que dans les grands sites industriels et pas dans les petites mines artisanales où les risques pour les droits humains sont plus hauts... Nous l'avons constaté sur place: les différentes exploitations sont tellement intrinsèquement liées que cette affirmation est intenable! En conséquence, les acteurs de l'automobile doivent s'unir et assumer leur part de responsabilité face aux conditions de travail dans tout type de mine. Sans cela, ils dirigent leurs opérations avec un œil ouvert, l'autre fermé.

■ Les labels et les certifications sont-ils utiles pour s'assurer qu'un partenaire économique respecte les droits humains?

Les labels n'apportent malheureusement pas vraiment de certitude. Il vaut mieux, pour les grandes entreprises, aller au-devant des risques. A l'image du géant des matières premières Trafigura qui a utilisé son influence pour implémenter plusieurs mesures dans les mines artisanales: fixation de normes, équipements de protection, interdiction du travail des enfants, incitation pour les femmes... Tant les firmes de négoces que les constructeurs automobiles ont vraiment la capacité de déplacer des montagnes.

■ Quels secteurs auraient une longueur d'avance sur ces questions?

L'industrie de la mode a été mise sous le feu des projecteurs il y a longtemps, notamment au début des années 90 par rapport au travail des enfants. Elle est ensuite passée par de multiples cycles d'apprentissage et d'échecs, notamment sous la pression des consommateurs. En conséquence, le secteur de l'habillement est effectivement assez avancé en termes de prise de conscience.

Mais c'est une courte avance. Si les groupes ont implémenté des audits d'usines, cela n'a que peu amélioré la situation des travailleurs. Pire, à cause de la pression des consommateurs, ces entreprises revendiquent toujours davantage de progrès sans pouvoir vraiment l'étayer.

Paix et droits humains au programme du Congrès des chambres de commerce

Poignées de mains et signatures de contrats sont attendues à Genève, alors que le 13e Congrès mondial des chambres de commerce (WCC) se tient à Palexpo pour trois jours jusqu'à vendredi. Alors que les chefs d'entreprise et représentants économiques seront en plein marathon d'affaires, le sommet fera la part belle au multilatéralisme comme instrument de paix, avec notamment l'intervention de Peter Brabeck, l'ancien patron de Nestlé et président de la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator, mercredi en fin de matinée.

A moins de trois kilomètres de là, le Haut-Commissaire de l'Organisation des Nations unies (ONU) aux droits de l'Homme, Volker Türk, profitera du congrès pour faire une piqûre de rappel: il n'y a pas de profit qui tienne sans respect des droits humains. Il en débâtera, jeudi soir au sein du Palais des Nations, avec Leanne Geale, vice-présidente de Nestlé. La professeure Dorothée Baumann-Pauly (lire ci-dessus) arbitrera cette discussion organisée par le Club diplomatique de Genève et la Chambre de commerce genevoise (CCIG), avec le soutien de *L'Agefi*. SM